

Colloque National de Formation 9 et 10 décembre 2017 à Paris

Introduction par Marie-Pierre Chauray (Vice-présidente du DESE en charge de la formation)

Présentation de l'organigramme Politique FFVoile 2017-2020 :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Organigramme_2017-2020.pdf

Présentation du groupe projet N°3

Projet : Développer la voile et plus de voile sur l'eau

Constat :

- Difficultés à recruter des saisonniers, des permanents, des entraîneurs...
- Difficultés à trouver des animateurs bénévoles.
- Répondre aux besoins de tous les clubs en matière de formation
- Evoluer dans les carrières

Chantiers prioritaires :

- Réforme du CQP, formation entraînement, formation kite, formation sport santé, nouvelles pratiques managériales (à définir à l'issue du colloque).
- Travailler ensemble et en concertation entre cadres et élus
- Redonner des responsabilités aux territoires, faciliter l'accès aux formations, éviter le dogmatisme...
- Colloque interactif et dynamique, organiser la suite

Réforme du CQP :

- Maintien et renforcement de la supervision de l'activité d'encadrement
- Prérogative à l'encadrement du scolaire au CQP voile mais aussi le SUP, reclassé au groupe 3 de la grille de rémunération de la CCNS, le temps d'exercice annuel ne pourra pas excéder 500h sous la supervision d'un niveau 4 dans le champ de la voile.
- Demande d'appellation de moniteur à la place d'assistant moniteur (ce ne sera pas possible). Initiateur Voile en discussion.
- Evolution des prérequis à l'entrée en formation, niveau technique 4, permis et PSC1 avant la validation de l'UCC1, attestation de natation, certificat médical / licence FFVoile. Maintien des 160h de formation.

Réforme de la filière de formation Msport (nouveaux textes sont parus en septembre)

- Deux nouveaux BPJEPS (un voile légère et un croisière)
- Deux certificats complémentaires permettant les passerelles entre les 2 BP, ils seront acquis par équivalence avec un CQP+N5
- Un DEJEPS (diplôme de niveau 3) orienté sur le management des structures nautiques : il pourra être acquis par les professionnels justifiant d'expérience (modalités d'accompagnement à venir)
- Un DEJEPS et son recyclage pour permettre l'encadrement de la voile au-delà de 200M nautiques (environnement spécifique donc ENVSN)
- Une harmonisation de la certification sur le DES performance voile (diplôme de niveau 2)
- Des certificats complémentaires pour permettre la pluri compétence nautique (en cours de négociation)

Février 2018 champs d'application donc début des formations en septembre 2018.

Tous les détails sur le site formation FFVoile : <http://espaces.ffvoile.fr/formation>

- Un BP ou BE sera reconnu sur le statut de marin avec le régime général. Sous réserve du certificat médical des marins. Modification du C200 restreint, bateau de moins de 12m avec moins de 12 passagers (stage world sailing + medical PSmer).

Prérequis BP : PSC1, 100m nage libre avec passage sous obstacle, permis de conduire, justifier de 4 régates dont 2 grades 5B minimum sur le support principal, réaliser une démonstration technique niveau 5 FFVoile, réaliser une démonstration technique support secondaire niveau 3 FFVoile,

Rénovation du Règlement Des Diplômes (actuellement en cours de réécriture, RDD)

Meilleure prise en compte de la VAE

Entraîneur FFVoile :

187 UCC4, 83 UCC5, 61 entraîneurs FFVoile depuis 2008

Sport sur ordonnance : mise en place du décret du 30/12/2016 concerne principalement les maladies de longue durée. Pour le moment les CQP sont inscrits sur la liste transitoire du Ministère Des Sports 7 compétences à couvrir.

Kiteboard : Environnement spécifique (ENVSN)

Intégration du kite dans la voile, travaux en cours, Laure Collin CTS à la FFVoile

Formation des arbitres en discussion avec la CCA

Travaux en groupes l'après midi

1. Mise en œuvre des formations. Formation non qualifiante pour les bénévoles et les professionnels. Formation plutôt longue en voile.

Mutualisation des outils des formateurs, création d'une plateforme documentaire accessible via son espace licencié. Spiral ouvert à tous les licenciés

2. MF / CQP-AMV, croisière hauturière inférieure à 60mn

Prérequis, UCC1, UCC2, UCC3, UCC4, UCC5, UCC6

3. Qualifications fédérales et recyclages

Maintien du recyclage tous les 4 ans pour le formateur national, échange de régions et mixité, formateur régional en région, changement souhaitable pour les évaluateurs de niveau 4 et niveau 5.

4. Modalité et critères d'évaluation pour le niveau 4 FFVoile

Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique, niveau 3 correctement validé, test théorique de 2h, test pratique de type parcours, oral de 30 minutes avec question du jury et formalisation avec le stagiaire.

DEJEPS pour les pros (Février / Mars 2018)

Dans le cadre de la réforme de la filière JS, le DEJEPS voile est repositionné sur la compétence managériale.

Le dispositif prévoit une équivalence de droit sur l'ensemble des 4UCC lorsque l'on est titulaire du BEES 1°, expérience professionnelle d'au moins 5 années en responsabilité dans la gestion de structure, PSMer en cours de validité. **Obtention du diplôme DEJEPS**

Responsable : Céline Joviado (ENV)

Personne en situation de Handicap : Educateur Handi Voile (formation compactée en 6 jours), mais aussi accompagnateur Handi Voile (2 jours). Formation avec beaucoup de pratique, un cahier des charges qui oblige à avoir du matériel adapté et du professionnel qualifié.

Formation à venir 16 au 21 avril à Concarneau (Page Handi Voile de la FFV).

Responsable : Bernard Porte

Accès facilité aux formations pour les SHN (Sportif de Haut Niveau en liste) et les cinq dernières années. BP/DE/DES un dispositif dédié en partenariat avec l'ENVSN 2018

Des séquences en présentiel au cours des 1^{er} et 4^{ième} trimestres, de l'alternance dans les pôles, les clubs. Décembre et janvier : journée de positionnement à l'ENVSN.

Dématérialisation des livrets :

Dématérialisation du livret pour le formateur national :

<http://media.ffvoile.fr/formation/videos/31942/formation-des-moniteurs-de-voile>

Dématérialisation du livret pour le formateur régional :

<http://media.ffvoile.fr/formation/videos/31943/formation-des-moniteurs-de-voile-niveau-regional>

Dématérialisation du livret pour le licencié : <http://media.ffvoile.fr/formation/videos/31944/formation-des-moniteurs-de-voile-licencies>

Sur le site <http://spiral.ffvoile.fr/> , un onglet en bas sur le compte rendu du colloque national est disponible.

Faire en région un listing Excel avec : Nom prénom N° de licence et mail perso pour chaque formateur national.